

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1566 Décisions concernant les Ministères

n° 1566

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 novembre 1964

Numéro JO

n° 11 du 01/12/1964

Date du numéro

1 décembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés, pour compter du 1^e novembre 1964, contrôleurs stagiaires (indice 500) du corps territorial des contrôleurs des Postes et Télécommunications : a) Service général : M: Ahmed Dahan Abdallah, agent de 1^e classe, 2^e échelon (indice 650) ; b) Branche exploitation des Radiocommunications : M. Abdi Dembil Egal, agent de 2^e classe, 3^e échelon (indice 520) ; candidats déclarés, admis aux concours professionnels. En application des dispositions de l'arrêté n° 64/124/SPCG du 14 octobre 1964 susvisé, M. Ahmed Dahan Abdallah et M. Abdi Dembil Egal, contrôleurs stagiaires, conserveront, à titre personnel, durant la période de stage, le traitement afférent à leur indice dans le cadre des agents.